

LICENCE 1 DROIT

12/01/2010

EXAMENS DE DELESTAGE DE FEVRIER 2010 DU CENTRE AUDIOVISUEL
AU CENTRE RENE CASSIN 17 RUE ST HIPPOLYTE 75013 PARIS

Avis faisant office de CONVOCATION

Aucune convocation ne vous sera adressée.

Ce délestage concerne le 1^{er} semestre. L'étudiant peut ainsi se «délester » d'une ou plusieurs matières, et il présente les autres en juin.

Les matières présentées au délestage, ne pourront pas être repassées en juin.

L'étudiant peut choisir de ne se présenter qu'en juin et de ne pas participer au délestage.

Il n'y a pas d'inscription particulière à ce délestage.

**ATTENTION : Ne peuvent se présenter au délestage que les étudiants
ayant effectué leur inscription pédagogique au centre.**

EPREUVES ECRITES

Les étudiants devront être présents devant l'amphi **une demi-heure avant le début des épreuves** pour l'appel. La carte d'étudiant avec la photo devra être présentée.

Les étudiants ne pourront utiliser que le papier fourni lors de l'épreuve. Ils seront priés de laisser leur cartable et leur téléphone portable éteint à l'entrée.

Des dispositions particulières seront prises en ce qui concerne les étudiants handicapés physiques auxquels il est demandé de confirmer leur présence à l'examen par écrit avant le 20 janvier au secrétariat du centre audiovisuel.

ECRITS LE SAMEDI 13 FEVRIER 2010 – amphi II

INTRODUCTION AU DROIT CIVIL : 9 h 30 – 12 h 30

DROIT CONSTITUTIONNEL : 14 h – 17 h

INTRODUCTION HISTORIQUE AU DROIT : 18 h – 19 h

ORAUX (sciences économiques- relations internationales – anglais – méthodologie)

10 février 2010

9 h - de la lettre A à la lettre B incluse

14 h - de la lettre C à la lettre F incluse

11 février 2010

9 h - de la lettre G à la lettre K incluse

14 h - de la lettre L à la lettre M incluse

12 février 2010

9 h - de la lettre N à la lettre S incluse

14 h--de la lettre T à la lettre Z incluse